

multitude pleure avec l'orateur. Cette démonstration, mieux que tous les discours était le suprême hommage. Les courageux et les dévoués, les prodiges pour le bien de leur fortune, de leur temps, ont seuls de ces triomphes posthumes. La foule n'égare pas indéfiniment ses affections, elle revient à qui l'a aimée.

Autour du cercueil de l'évêque député, il y eut un long et unanime concert de louanges. M. Clémenceau écrivait dans la Justice : "La droite en le perdant, a certainement perdu une de ses parures, une de ses forces." C'est aussi un deuil pour la tribune. M. Floquet voulut faire oublier la révoltante partialité dont il avait fait preuve. Son éloge funèbre n'est rien de l'ordinaire banalité. Aux applaudissements de la Chambre entière, il rendit un suprême et délicat hommage "au collègue éminent qui laissera un grand vide parmi ceux qui l'entouraient de plus près, et qui manquera à la tribune française."

(A suivre)

HISTOIRE DU CAP-SANTÉ

(Suite)

En général les particuliers de cette paroisse sont exacts aux devoirs de la religion. Dans un très grand nombre de familles, la prière se fait en commun. La sanctification des dimanches et des jours de fêtes est encore une chose fidèlement observée, ainsi que l'assistance aux offices publics de ces jours, la grand-messe et les vêpres. La parole de Dieu est écoutée avec empressement et avec respect. Le maintien des individus dans l'église est en général décent et religieux. Les jours consacrés à la pénitence sont observés autant que le permettent le travail et les autres circonstances. La paix et l'union règnent dans les familles. La grande majorité de la paroisse se fait un devoir de se présenter au tribunal de la pénitence plusieurs fois dans l'année.

Ce portrait du beau côté de la paroisse, n'est point pour affaiblir les couleurs du précédent, qui ne sont malheureusement que trop conformes à la vérité : et nous croyons n'avoir rien dit